



MÉDIATHÈQUE DÉSIRÉ KLEIN

CHARTE D'UTILISATION DES SERVICES INFORMATIQUES ET NUMÉRIQUES

La médiathèque Désiré KLEIN met gratuitement à disposition du public du matériel et des logiciels informatiques et numériques permettant notamment l'accès à Internet et le stockage temporaire de documents numériques.

L'accès à ces services implique le respect des règles définies dans la présente charte, qui précise les droits et devoirs de chacun. Elle complète le règlement intérieur de l'établissement. Le non-respect d'une seule de ces règles pourra entraîner la suspension, temporaire ou définitive, de l'accès aux services numériques.

Article 1 – Conditions d'accès

- L'accès aux services informatiques et numériques est gratuit et ouvert à toutes les personnes, inscrites ou non à la médiathèque.
- Les mineurs de moins de 11 ans ne sont pas autorisés à utiliser les ordinateurs.
- Les mineurs de 11 ans et plus peuvent accéder à Internet uniquement avec une autorisation parentale écrite. Leur utilisation se fait alors sous la responsabilité de leur représentant légal.
- Les personnes non inscrites doivent présenter une pièce d'identité pour accéder aux postes informatiques. Les données liées à ces justificatifs sont traitées dans le respect du Règlement général sur la protection des données (RGPD).

Article 2 – Modalités d'utilisation

2.1 Postes fixes

- L'accès aux postes se fait après identification (carte de lecteur ou pièce d'identité).
- Les sessions sont limitées à une heure, renouvelables en fonction de la disponibilité.
- L'usage de clés USB est autorisé.
- Chaque usager doit fermer sa session avant de quitter son poste.
- Un seul usager par poste est autorisé. Une tolérance est admise pour un maximum de deux personnes si cela ne gêne pas les autres usagers.

2.2 Accès Wi-Fi

- L'accès au Wi-Fi nécessite une authentification en ligne.
- Le service est disponible gratuitement pendant les horaires d'ouverture de la médiathèque.
- L'usager est responsable de son propre équipement (configuration, sécurité, maintenance).

- Le matériel utilisé doit être en mode silencieux. Le port d'écouteurs est fortement recommandé pour tout usage sonore. L'utilisation de la fonction vocale est interdite afin de préserver la tranquillité des autres usagers.
-

Article 3 – Engagements de l’usager

L’usager s’engage à :

- Respecter le matériel mis à disposition, le personnel et les autres usagers.
- Ne pas déranger les autres usagers pour demander de l’aide.
- Ne pas perturber le fonctionnement des équipements : modification de configurations, installation de logiciels, accès aux fichiers système, usage de logiciels de contournement (VPN, proxy...).
- Ne pas effectuer de transactions bancaires ni envoyer de SMS depuis les postes informatiques.
- S’abstenir de consulter tout contenu en ligne contraire à la législation française, notamment les sites incitant à la haine, à la violence, à la discrimination, les sites à caractère pornographique, pédopornographique ou promouvant des activités illégales.
- Respecter la législation sur le droit d'auteur et l'usage des logiciels.
- Ne pas utiliser les services pour diffamer, harceler ou porter atteinte aux droits d'autrui, notamment via les réseaux sociaux.
- Veiller à sauvegarder et à supprimer ses données à la fin de chaque session, et ne pas consulter les fichiers laissés par d'autres usagers.
- Signaler tout problème technique au personnel.

Tout manquement à ces règles pourra entraîner une exclusion temporaire ou définitive de l'accès aux services numériques.

Article 4 – Responsabilité de la médiathèque

La médiathèque ne peut être tenue responsable :

- Du contenu consulté par les usagers sur Internet ou via tout autre service numérique ;
- De la qualité du réseau Internet, des interruptions de connexion ou des pertes de données ;
- Des propos échangés par les usagers sur les forums, réseaux sociaux ou messageries ;
- Des éventuelles défaillances matérielles ou logicielles des postes ou équipements personnels ;
- De la perte ou du vol de fichiers personnels.

Les postes informatiques conservent temporairement un historique des sites consultés à des fins de sécurité. En cas d’incident, le personnel habilité peut accéder à ces données dans le respect des lois en vigueur.

La médiathèque utilise un logiciel de filtrage de contenus pour limiter l'accès à certains sites, sans garantie d'exhaustivité.

Conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD), les informations personnelles des usagers ne sont utilisées qu'à des fins de gestion des accès et de sécurité.

MEDIATHEQUE DESIRE KLEIN

Autorisation parentale d'accès à Internet

Je soussigné(e),

Nom du représentant légal :

Prénom du représentant légal :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

 Autorise mon enfant :

Nom, prénom de l'enfant :

Date de naissance :

- ➔ À utiliser les postes informatiques et l'accès à Internet mis à disposition par la médiathèque Désiré Klein, dans le respect de la charte d'utilisation en vigueur.
- ➔ Je suis informé(e) que la consultation d'Internet se fait sous ma responsabilité et que la médiathèque ne peut être tenue responsable du contenu consulté.

Fait à :,

le :

 Signature du représentant légal précédée de la mention « Lu et approuvé » :